

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retrouvez tous nos communiqués sur b www.ordre.pharmacien.fr



Paris, le 28 janvier 2021

Présentation des vœux de l'Ordre national des pharmaciens

Quelle place en 2021 pour les pharmaciens dans le système de santé?

A l'occasion de la présentation des vœux 2021 de l'Ordre national des pharmaciens, Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national, a partagé sa feuille de route de l'année et un premier retour d'expérience sur la crise sanitaire. Cette conférence a ainsi été l'opportunité de réaffirmer l'engagement de tous les métiers de la pharmacie dans la lutte contre la Covid-19, et de faire le point sur les grands chantiers de l'Ordre.

Retour sur la crise sanitaire Covid-19

« L'année 2020 a été particulièrement difficile, et je suis fière de l'engagement sans relâche de toute la profession pour contribuer à la sécurité sanitaire de la population et des patients. En 2021, les pharmaciens, qui sont au cœur du parcours de santé devront voir leur action davantage confortée. En officine, dans les laboratoires de biologie médicale, en établissement de santé, dans l'industrie ou la distribution en gros, ils ont tous un rôle primordial à jouer cette année encore, à commencer par une forte mobilisation dans la campagne de vaccination contre la Covid-19. », commente Carine Wolf-Thal.

La lutte nationale contre le virus de la Covid-19 a mis en lumière la force du modèle pharmaceutique français par l'action complémentaire de l'ensemble des maillons de la chaîne : les pharmaciens de l'industrie mobilisés notamment pour l'approvisionnement en médicaments et produits de santé, les grossistes-répartiteurs et dépositaires pour en assurer une distribution équitable sur le territoire; les pharmaciens hospitaliers et en officine pour la continuité de dispensation, et les pharmaciens biologistes en particulier pour le dépistage.

Depuis le début de la campagne vaccinale, les pharmaciens sont mobilisés dans la distribution des vaccins à destination des établissements de santé, EHPAD et centres de vaccination. « Alors que son déploiement poursuit son intensification, les pharmaciens sont prêts dès à présent à contribuer à la distribution et l'administration du vaccin en ville. Il s'agit d'une nécessité de santé publique. », a ainsi rappelé Carine Wolf-Thal. Par son accessibilité et sa proximité avec la population et forte de son expérience vaccinale, la profession présente des atouts majeurs pour rejoindre la campagne de vaccination contre la Covid-19 aux côtés des autres professionnels de santé. Elle dispose d'un important réseau de 21 000 officines, réparties sur tout le territoire et bénéficie d'une infrastructure adaptée à tout type de vaccins. A titre d'exemple, pendant la campagne de vaccination contre la

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



grippe saisonnière en cours, 90% des officines ont vacciné en une semaine 1,4 million de personnes, et 3,7 millions en un mois et demi. Outre les officinaux, les pharmaciens biologistes médicaux et hospitaliers pourraient utilement contribuer à la vaccination.

Lancement d'une campagne sur les métiers de la pharmacie

En 2020, l'Ordre national des pharmaciens a lancé une campagne de communication pour mieux faire connaître la diversité des métiers de la pharmacie aux jeunes générations, et ainsi leur présenter la richesse des missions de santé publique qu'offre cette filière.

Pharmaciens en laboratoire de biologie médicale, en officine, en établissement de santé, dans l'industrie ou la distribution en gros... et bien d'autres lieux d'exercice. L'ensemble des spécialités de la pharmacie est à découvrir ici : www.lesmetiersdelapharmacie.fr/

2021 : des chantiers stratégiques de santé publique

En parallèle de la mobilisation contre la Covid-19, l'Ordre national des pharmaciens a défini plusieurs grands chantiers stratégiques qui jalonneront l'année.

• Dossier pharmaceutique : un outil au service de la coopération interprofessionnelle, et une perspective d'ouverture aux patients

Le Dossier Pharmaceutique (DP), outil numérique mis en œuvre par l'Ordre national des pharmaciens depuis plus de 10 ans, renforce la sécurité de dispensation des médicaments aux patients. Très utilisé pendant la crise, il verra son déploiement accéléré cette année.

Permettant de retracer l'historique médicamenteux des patients, il contribue à ce titre à réduire les risques d'interaction médicamenteuse. La grande nouveauté 2021 pourrait être son accès direct par les patients eux-mêmes, via une application mobile, leur offrant notamment la possibilité de suivre aisément leur suivi de traitement.

Le déploiement de services proposés aux professionnels de santé se poursuivra également auprès des différents métiers de la pharmacie et dans les établissements de santé, dans l'objectif d'anticiper les ruptures d'approvisionnement (DP-Ruptures). Enfin, l'Ordre attend avec impatience la parution du décret permettant aux biologistes médicaux d'accéder au DP.

• Déontologie : vers une refonte du Code de Déontologie

L'exercice professionnel a connu une évolution considérable ces dernières années, avec la mise en œuvre de nouvelles missions et du développement de l'interprofessionnalité. Ce mouvement s'est accompagné d'une montée en puissance du numérique et de la démocratisation de la télémédecine notamment pendant la crise sanitaire. L'Ordre national des pharmaciens entend mettre en adéquation les principes qui régissent la profession, inscrits dans le code de déontologie, avec la réalité de l'exercice professionnel.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



• E-pop : un portail de services pour faciliter les démarches entre les pharmaciens et l'Ordre

Le portail E-pop, récemment déployé pour accélérer la dématérialisation des relations administratives entre les pharmaciens et l'Ordre, se verra enrichi de nouveaux services au cours de l'année 2021 (notamment le téléchargement de la synthèse de développement professionnel continu). Après avoir été particulièrement sollicité en 2020, entre autres lors des confinements pour permettre le téléchargement du caducée nécessaire aux déplacements professionnels des pharmaciens, au premier trimestre, il est notamment désormais possible de payer en ligne sa cotisation ordinale.

• Quelques projets prospectifs pour la profession

Enfin, l'Ordre travaille sur différents chantiers prospectifs pour les métiers de la pharmacie : une démarche qualité à l'officine, une réflexion sur l'avenir des pharmaciens responsables dans l'industrie, des travaux pour mieux anticiper les ruptures d'approvisionnement, la digitalisation des métiers de la distribution en gros, un référentiel pour l'examen des demandes d'autorisation de pharmacie à usage intérieur ou une volonté de mieux faire connaître les missions de santé publique des biologistes médicaux.